

# CONSEIL PROVINCIAL

## QUESTION D'ACTUALITÉ

de

Mr Matthieu Content

à

Mr André Gilles, Président du collège provincial

sur la réforme de l'enseignement supérieur

-----

Le 20 décembre 2012

Monsieur le Président du collège provincial,

Vous avez probablement, comme moi, suivi ces derniers jours les différentes prises de positions concernant la réforme de l'enseignement supérieur préparée et négociée actuellement par le Ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt.

Cette réforme a pour objectif principal de redéfinir le paysage de l'enseignement supérieur autour de l'ARES et de pôles géographiques d'enseignement.

La HEPL sera évidemment partie intégrante de cette réforme comme tout établissement d'enseignement supérieur. Elle sera probablement amenée à collaborer plus avec les établissements d'enseignement supérieur liégeois, comme l'Université de Liège, l'HELMO ou la HEL.

Malgré que la réforme n'a pas encore été adoptée par le gouvernement et qu'elle se trouve toujours dans une phase de négociation entre les différents partenaires, nous avons pu observer un certain nombre de réactions de la part du monde de l'enseignement supérieur. Quelle en est votre vision ?

Avez-vous déjà eu des contacts avec les différents établissements liégeois afin de préparer l'application de cette réforme ?

Savez-vous déjà quels services pourraient éventuellement être mutualisés au sein du pôle liégeois ?

Les étudiants des différentes Hautes Ecoles liégeoises auront-ils accès aux services de l'ULg et vice et versa ?

Un élément de la réforme se penche également sur les formations identiques proposées par différents établissements sur un territoire proche. En effet, deux établissements distants de moins de 10 km ne pourraient plus organiser la même formation et celui qui aurait moins de vingt étudiants inscrits dans cette filière devrait la fermer. Ce point est encore en négociation et pourrait être modifié mais il pose tout de même la question de la collaboration entre établissement au sein du pôle

géographique. Je sais que la HEPL propose déjà quelques formations en collaboration avec l'HELMO, ce que je salue et encourage. Avez-vous pensé à cet aspect de la réforme et avez-vous déjà pu échanger avec les autres établissements liégeois afin d'engager une dynamique de coopération et d'éviter ainsi une logique de concurrence contreproductive ?

Je vous remercie.

Matthieu Content  
Conseiller provincial